



PERFECTIONNEMENT AUX TECHNIQUES DE SAUVETAGE

PTS

Animée par 1 formateur PS titulaire du BNSSA minimum

En présentiel



Public

- Maîtres-Nageurs Sauveteurs
- BNSSA



Prérequis

- Etre titulaire d'un titre de Maître-Nageur Sauveteur ou BNSSA
- Etre à jour de formation continue PSE 1



Personne en situation d'handicap

Nous consulter



Objectifs

Maintenir les compétences du personnel de l'établissement sur les techniques de sauvetage en piscine ainsi que sur les procédures interne en cas d'accident.



Délai d'accès

De 15 jours à 1 mois



Lieu

En Intra ou en Inter

Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



Compétences visées

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable :

- D'évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect du POSS de son établissement
- D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- De réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés
- De réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
 - Ayant perdu connaissance
 - En arrêt cardiaque
 - Présentant un malaise
 - Présentant un traumatisme
 - Victime de noyade
- D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime



Programme

1^{ère} demie journée

Accueil des stagiaires
Présentation des stagiaires, de l'intervenant
Echanges sur des expériences vécues
Présentation du programme de la formation
Révisions de gestes techniques :

- Arrêt cardiaque + noyade
- Inconscient qui respire
- Traumatismes (plan dur, attelles, écharpes)
- Prises de dégagement / sorties de bassin
- Bilan et transmission

2^{ème} demie journée

- Cas concrets en lien avec le POSS

Evaluation
Bilan de la formation



Durée

1 journée soit 7h de face à face pédagogique



Dates

Du 01/09/2022 au 30/06/2023

Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



Méthodes pédagogiques

- Exposés / Débats / Quizz / QCM
- Activité d'apprentissage (Révision des gestes en binôme)
- Activité d'application (Exercice de simulation / Cas concrets)



Evaluation des candidats

L'évaluation est sommative

Validation des candidats :

- Réaliser correctement, l'ensemble des techniques et procédures
- Participation une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application



Tarif

Entreprise : 110€ / personne

OPCO : 150€/ personne

Groupe (individuel/ OPCO) : Nous consulter



Intervenant

Responsable Formations : MARTIN Bruno

Mail : bruno.secours@gmail.com

V3 - MAJ : 04/12/2022

Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.